



ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

« Associations et fondations, versus sociétés »

Vendredi 25 septembre 2026, de 9h à 13h à distance

par M. le Bâtonnier Philippe-Henri DUTHEIL, Avocat honoraire

PROGRAMME

- La fondation actionnaire
- L'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)
- Contrat à impact social (CIS)
- Entreprise à mission
- Le Fonds de pérennité



Campus de Ker Lann
Contour Antoine de St Exupéry, 35172 BRUZ

02 99 67 46 67
contact@edago.fr
www.edago.fr

